



Commission Sportive Générale

Réunion du 13 Janvier 2023 en visio conférence

Présidence : M. Jamal SOUADJI

Présents : MM. Jean-Claude ORTUNO, Abdelhafid HORMI.

Secrétaire de séance : M. Eric TEURNIER (Administratif).

U14 D4 C Match 50976.1 Csm Ile St Denis 3/Montfermeil Fc 4 du 14/1/23

La Commission,

Après examen des pièces versées au dossier,

Prend connaissance de la demande de report du Csm Ile St Denis avec accord de Montfermeil Fc,

Constatant que le motif évoqué par le Csm Ile St Denis est que la majorité de ses joueurs sont des U13 et que ces joueurs participent au Challenge organisé par le District le même jour,

Considérant que l'équipe en rubrique est engagée dans un championnat et que le Challenge U13 ne concerne pas la catégorie des U14,

**Par ces motifs,
Jugeant en premier ressort,
Rejette la demande de report de cette rencontre.**

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.
